L'entraînement au combat : la piste d'obstacles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **16 (1940-1941)**

Heft 39

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-712903

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Terre des hommes

Le pilote Saint-Exupéry publiait il y a quelques années un livre intitulé «Terre des hommes», dans lequel il racontait ses impressions d'aviateur. Je ne retiens ici que le titre: terre des hommes, n'est-ce pas la véritable définition de la patrie? Une terre d'abord, et puis des hommes. Une terre non seulement donnée aux hommes, mais façonnée, mais domestiquée par eux; une terre qui de repaire de bêtes sauvages devient demeure civilisée. Des hommes qui s'adaptent, qui s'assouplissent, suivant les nécessités du climat et du lieu. C'est à ce double mouvement de la terre vers l'homme et de l'homme vers la terre que nous assistons depuis les origines de notre histoire.

La patrie est née de cette pénétration commune, de cette collaboration. Tant que l'homme ne s'est pas astreint à la résidence, à la culture patiente d'un coin de sol, il n'y a pas eu de patrie. On l'a vu chez les nomades turcs qui sont venus très tard, presque à la dernière minute, à l'idée de patrie, au moment où ils ont élu pour territoire national l'Anatolie. C'est la terre qui peu à peu prend un visage humain, qui porte de plus en plus la marque des hommes qui l'ont défrichée, labourée, ensemencée de leurs mains, qui ont percé ses montagnes et endigué ses torrents. Et si la terre s'humanise, l'homme, par une évolution semblable aussi sûre qu'imperceptible, prend un visage terrien. Il a lutté pendant des siècles pour réduire la terre rebelle qui lui est échue en patrimoine. Il s'est assimilé son rythme et sa couleur, il la connaît dans ses détails les plus infimes, il s'est fait, si je puis dire, à sa mesure.

Dans notre pays, cette prise de possession de la terre par les hommes ne s'est réalisée intégralement que de nos jours, depuis que la pratique du ski a ouvert aux touristes, aux montagnards et aux soldats des régions longtemps ignorées de nos Alpes. Il n'existe pas aujourd'hui de parcelle si haut perchée ou si périlleuse de notre domaine alpestre qui défie la hardiesse de nos patrouilleurs. La physionomie géographique de la Suisse ne s'est pas modifiée depuis un siècle, mais la conquête définitive des derniers gradins s'est accomplie au cours des vingt dernières années, grâce au sport alpin. Les qualités de maîtrise individuelle, de résistance physique, d'énergie qu'exige l'entraînement militaire en haute montagne se retrouveront aussi chez le civil, dans le caractère et la conduite de la vie. Ainsi, une fois de plus la terre, au sens le plus large du mot, impose un moule particulier au peuple qui l'habite.

Si l'on peut considérer l'histoire comme une appropriation graduelle de la terre par les hommes, le phénomène inverse de dissociation entre la terre et les hommes constitue une menace pour chaque pays. Il se produit toutes les fois qu'un peuple n'est plus à même de tirer de la terre son maximum de rendement, quand d'immenses étendues de culture sont laissées en friche faute de main-d'œuvre. Toute terre fertile qui n'est pas mise en valeur devient un appât pour la convoitise étrangère. Toute nation qui ne sait pas mettre à profit ses ressources naturelles est exposée à se voir ôter le privilège d'en disposer. La terre est le corps de la patrie, comme les hommes en sont l'âme. C'est de leur union vivante que croît et se développe la patrie, création continue. La patrie n'a pas été créée une fois pour toutes; elle est le produit du labeur de vingt générations; elle est l'accord intime et profond de la terre et des hommes unis par des liens organiques. Si les hommes en venaient un jour à répudier la terre qui les nourrit, il resterait une terre inhumaine et des hommes dépaysés; il n'y aurait plus de terre des hommes.

A. S.

L'entraînement au combat

La piste d'obstacles

Cet exposé s'inspire des instructions données aux officiers sport des compagnies d'une brigade frontière et il n'a d'autre but que de faire ressortir l'importance du rôle que joue la pratique de la piste d'obstacles dans l'entraînement au combat.

I. Introduction.

Nous nous en tiendrons à la piste standard fixée par l'Association Suisse des Sous-Officiers et adoptée aussi aux Championnats militaires suisses.

On peut critiquer le choix d'une piste fixe, prétextant avec raison que la guerre ne présentera pas les obstacles dans l'ordre choisi.

Mais cette piste est indispensable, car elle permet de contrôler l'entraînement personnel et de soumettre tous les soldats aux mêmes difficultés.

Le contrôle est d'autant plus sûr qu'il se fait, d'une part au temps, d'autre part aux points.

Cela n'empêche pas la troupe de s'entraîner en outre sur des pistes libres. Mais on utilisera la piste standard pour les contrôles hebdomadaires et pour les concours.

II. La piste standard.

(Selon le règlement du Tétrathlon aux Championnats militaires suisses.)

1. «La course d'obstacles a pour but de déterminer l'habileté du soldat à traverser les obstacles, tant du point de vue physique que de celui du courage et du tempérament et de la rapidité de l'esprit.»
2. Tenue: tous les participants font la course d'obstacles avec casque, baïonnette, cartouchières, trois grenades et mousqueton.
3. Neuf obstacles doivent être franchis sur un parcours de 100 m. Cinq de ces obstacles sont sans pénalisation, quatre avec pénalisation:

a) départ: saut hors d'une tranchée;
b) se faufiler à travers un labyrinthe de barbelés;
c) sauter par-dessus un entonnoir de 3 mètres de diamètre rempli d'eau;
d) ramper dans une sape partiellement éboulée, profonde de 50 cm. et large de 80 cm., en évitant de se découvrir vers l'avant;
e) franchir un cours d'eau de 5 m. de large sur un tronc grossièrement équarri;
f) sauter une haie de 80 cm. de haut et de 50 cm. de large;
g) jeter 3 grenades depuis l'entonnoir dans la tranchée d'arrivée;
h) franchir une étendue de 4 m. parsemée de pièges à 5 cm. du sol;
i) saut dans la tranchée d'arrivée.

4. Pénalisation. — Le passage d'une partie des obstacles seulement sera pénalisé; pour les autres, seul l'emploi du temps comptera. On pénalisera d'après le tableau ci-dessous:

Course d'obstacles 100 m.

1. tranchée de départ
2. barbelés
3. saut en longueur
4. sape
5. tronc sur rivière
6. haie fixe
7. trou d'obus
8. lancer de grenades
9. pièges
10. tranchée d'arrivée

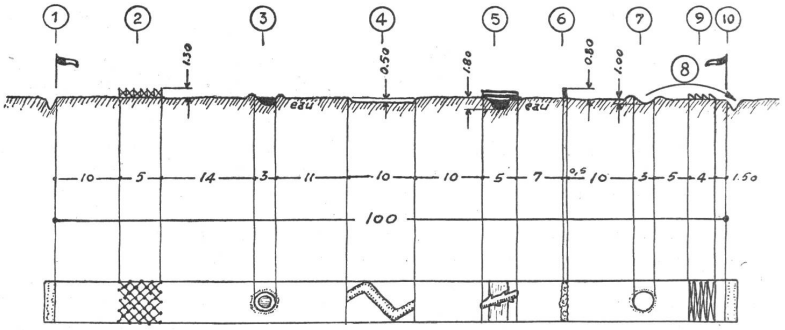

a) saut hors de la tranchée: sans pénalisation;
b) se faufiler au travers des barbelés: sans pénalisation;
c) franchir l'entonnoir en son milieu:
sans toucher l'eau 10 points;
en touchant l'eau, déduction de 5 points;
d) ramper dans la sape 10 points;
pour chaque mise à découvert à l'avant: déduction de 1 point. Si le concurrent ne rampe pas sur toute la longueur de la sape, il est éliminé;
e) traversée du cours d'eau: sans pénalisation;
si un concurrent perd l'équilibre, il est tenu de reprendre l'obstacle, faute de quoi, il sera disqualifié;
f) saut par-dessus une haie: 10 points;
en touchant la haie, déduction de 5 points;
g) lancement de grenades:
premier touché 3 points, deuxième 2, troisième 1 point. Le point d'impact est déterminant. Les grenades qui roulent dans la tranchée comptent également;
h) passage de pièges: sans pénalisation.

Temps de course: Le temps sera transformé en points selon une échelle fixée par le jury. Maximum: 25 points. Le temps est compté depuis le commandement: Départ! jusqu'au moment où les pieds touchent la tranchée d'arrivée.

Remarques:

Maximum des obstacles	36 points
» du temps	25 points
Total	61 points

En général, le jury donne au meilleur temps 25 points, au dernier temps 1 point, puis établit le barême.

Toutefois, il vaut mieux procéder d'une autre manière: un temps excellent, suivant l'état de la piste, et le taxer à 25 points, puis établir le barême de telle manière que les derniers temps donnent de 1—5 points. Pour un concours de masse réunissant tous les éléments d'une troupe, un point équivaudra à 4—8 secondes; pour un concours de sélectionnés, le point équivaudra à 1—2 secondes.

III. La piste de fortune.

Souvent, la cp. ne peut procéder à l'installation d'une piste correcte: stationnement trop court; défense d'endommager le terrain; terrain trop court, bosselé, etc.

On se contente alors d'installer une piste de fortune, simplification de la piste standard. Suivant les circonstances, trois procédés de simplification s'imposent.

1. Réduction ou suppression des tranchées.

a) au départ, l'homme est couché sur le dos;
c) entonnoir à franchir: cercle de 3 m de diamètre marqué à la sciure;
d) sape: sur-élevée;
e) fossé du tronc: supprimé;
g) entonnoir du lancer des grenades: un cercle marqué à la sciure;
i) tranchée d'arrivée: 2 traits parallèles; distance entre les traits: 80 cm., marquage à la sciure.

2. Simplification des obstacles: dans la construction sans changer le principe de la difficulté.

b) barbelés (petits piquets; simple fil de fer tendu [voir dessin ci-dessous]);

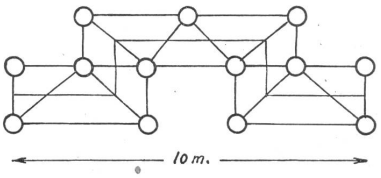

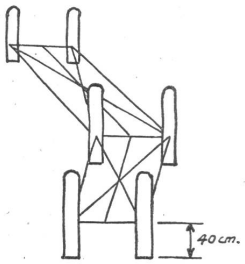

d) sape (petits piquets; reliés deux à deux par une latte posée; une latte qui tombe: déduction de 1 point);

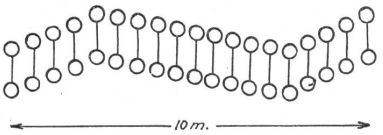

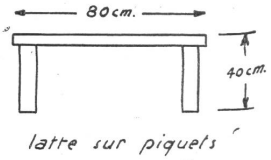

f) haie (4 gros piquets sur lesquels sont fixés deux poutrelles);
h) pièges (peuvent être supprimés, car ils ne sont pas un obstacle difficile).

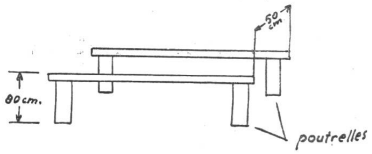

IV. Entraînement.

La culture physique journalière est la meilleure préparation à la course d'obstacles. Parallèlement, on poussera spécialement le travail aux sauts, au ramper, au lancer.

Il ne faut pas hésiter à étudier chaque obstacle en particulier: comment l'aborder, manière de la passer en vitesse avec le minimum d'effort et sans pénalisation. Cette étude se fera de préférence par petits groupes et en tenue légère.

Ensuite, reprendre le même entraînement en tenue de campagne. Contrôle du temps. Le soldat entraîné passe les obstacles, temps chronométré, au moins 2 fois par semaine. Beaucoup de cp. font la piste complète du capitaine au dernier des détachés. C'est à quoi chaque unité devrait arriver.

V. Matériel.

Matériel de construction (pour une piste de fortune):
1 sac de sciure;
une trentaine de piquets (d: 5 cm; l: 60—80 cm);
une quinzaine de lattes (l: 100 cm);
1—2 poutrelles (d: 10—15 cm; l: 100 cm);
1 tronc (d: 20—x cm; l: 4—9 m).

Matériel d'entraînement:
1 montre avec cadran des secondes;
une douzaine de corps de grenades;
quelques salopettes ou sarrauts.

Lt. Burgener.